



Informations pratiques

Réservation OBLIGATOIRE au plus tard le lundi pour le mercredi qui suit

Paiement auprès du directeur ou de la directrice d'un des accueils de loisirs ou à la maison des services au public à Chaillé les Marais

Vous pouvez conduire votre enfant à l'accueil de loisirs de votre choix.

Horaires d'ouverture :

L'Île d'Elle	7h30 18h00	L'Île d'Elle
Le Gué de Velluire		
La Taillée Vouillé		
Chaillé les Marais	12h - 18h	Chaillé les Marais
Puyravault	7h30 18h00	Puyravault
Ste Radegonde		
Champagné Moreilles		

Contacts :

Chaillé les Marais

Sylvie PIZON : 07.89.83.51.51

accueilchaillé@orange.fr

Siège Administratif :

Communauté de Communes

Sud Vendée Littoral

107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

L'Île d'Elle

85400 Luçon

Hélène MANTEAU : 06.76.15.62.91

accueilleilledelle@orange.fr

Puyravault

Rémy MORONVAL : 02.51.28.93.54

ALSH-Puyravault@sudvendeeilittoral.fr

Email : accueil@sudvendeeilittoral.fr

Site internet : sudvendeeilittoral.fr



Les Mercredis 2018
au cœur de

Sud Vendée Littoral

Les Accueils de loisirs à

Chaillé les Marais / L'Île d'Elle / Puyravault



Sud Vendée Littoral
Communauté de Communes



Sud Vendée Littoral

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Inscription

L'inscription est OBLIGATOIRE.

Sans inscription pas d'accueil possible

Vous devez fournir ou remplir sur place ces documents :

- le dossier de renseignements
- les copies à jour des vaccinations
- l'attestation CAF ou MSA

Réservation OBLIGATOIRE au plus tard le lundi pour le mercredi qui suit

Nous vous invitons à utiliser le portail familles :

<http://cdcdeslesles.innoenfance.fr/portailFamilleCdcdDesles/auth/login>

Où nous trouver ?



Chaillé les Marais :

Impasse des écoles



Puyravault

Rue de l'école



L'Île d'Elle :

**Rue du moulin
rouge**

